COUR SUPÉRIEURE CANADA PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE PROVINCE DE QUÉBEC Référée Salle

DISTRICT DE MONTRÉAL No:

500-06-000882-171

de prévue Date Le 17 mai 2018

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

Partie dem			Procureur(s)		
Lise Collerette		Absente	Me Sylvain Beauchamp (présent) Me Michel Cohen (absent) Me Félix-Antoine Michaud (absent) Melançon Marceau Grenier et Sciortino		Présent
Partie défe	enderesse		Procureur(s)		
Mc commercial inc. Francisco Berrondo Luis Berrondo James R. Fleck		Absents	Me Nick Rodrigo (présent) Me Hannah Toledano (présente) Davis Ward Phillips & Vineberg		Présents
Partie mise			Procureur(s)		
Retraite Québec		Absente	Me Louis Robillard (présent) Retraite Québec		Présent
Nature de la ca CONFÉREN	use NCE DE GESTION				Montant :
Cote(s)	Requête (s)				Montant .
Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg		Interprète N/A	Sténographe N/A		
ENREGISTI	REMENT NUMÉRIQUE				
		Fin	Audition PM : Début 15:00		Fin 15:24
Affaires référées au maître des rôles CONFÉRENCE DE GESTION			Résultat de l'audition		
HEURE					
15:00	DÉBUT DE LA CONFÉRENCE DE GESTION Identification des avocats				
15:02	Le Tribunal s'adresse aux avocats				
15:03	Me Beauchamp s'adresse aux Tribunal (contestation de la demande en rejet)				
15:05	Le Tribunal s'adresse aux parties				

15:16

Le Tribunal s'adresse aux avocats

COUR SUPÉRIEURE CANADA PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Référée Salle de prévue No: Date 500-06-000882-171 Le 17 mai 2018 L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S. JT1698 15:17 Me Toledano s'adresse au Tribunal (modifications de la demande de dépôt d'une preuve appropriée) 15:20 Le Tribunal FIXE au 25 mai 2018 le délai pour que les défendeurs l'avisent de leur position quant à la demande en rejet pour absence de compétence et la modification de la demande pour être autorisé à déposer une preuve appropriée. Le Tribunal FIXE également au 1er juin 2018, le délai pour la communication de la demande modifiée pour être autorisé à déposer une preuve appropriée, le cas échéant 15:22 Le Tribunal FIXE une conférence de gestion par voie téléphonique le 5 juin à 14 h 30. 15:24 FIN DE LA CONFÉRENCE DE GESTION